

0261030D
ACADEMIE DE GRENOBLE
COLLEGE REVESZ LONG
QUARTIER MAZOREL
26400 CREST
Tel : 0475252472

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 26

Année scolaire : 2021-2022

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration

Convoqué le : 15/11/2021

Réuni le : 25/11/2021

Sous la présidence de : Stephane Gerland

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Avenant EPS CD26

Le conseil d'administration autorise la signature de l'avenant à la convention d'utilisation des équipements sportifs dans le cadre de l'éducation physique et sportive au collège passée entre le Département de la Drôme et les EPLE.
Article 7-1 – la convention est prolongé jusqu'au 31/12/2022.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 23

Pour : 23

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0